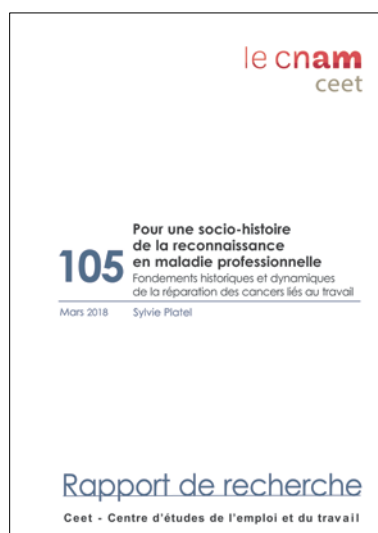


Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le **rapport de recherche n° 105** : « Pour une socio-histoire de la reconnaissance en maladie professionnelle. Fondements historiques et dynamiques de la réparation des cancers liés au travail ».



L'indemnisation des **maladies professionnelles** est régie par des principes restrictifs établis il y a plus d'une centaine d'années, issus du compromis de 1898 sur les accidents du travail : réparation automatique et forfaitaire en contrepartie de l'absence de responsabilité de l'employé et de l'immunité de l'employeur. La force des rapports sociaux antagoniques et inégaux qui marquèrent la construction de la **législation des risques professionnels** en régit encore de nos jours tant sa mise en application que son évolution, entraînant retard et restrictions dans la connaissance et la prévention des maladies professionnelles. **Les cancers liés au travail**, qui souffrent chroniquement de **sous-reconnaissance** en maladie professionnelle, sont amplement concernés par ce phénomène.

Ce rapport cherche des éléments de compréhension des dynamiques actuelles restreintes de la reconnaissance en maladie professionnelle des cancers. Il observe, dans **l'histoire de l'indemnisation** des pathologies, des cancers professionnels emblématiques qui impulsent les processus législatifs. Il examine enfin comment le **système complémentaire de reconnaissance**, dont relèvent de nombreux cancers liés au travail non inscrits dans les tableaux de maladie professionnelle, a été instauré en 1993 dans ce cadre très normatif.

Rapport de recherche CEET, n° 105, mars 2018, Sylvie Platel.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/rapport-de-recherche/pour-une-socio-histoire-de-la-reconnaissance-en-maladie-professionnelle>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>